



Mise à jour 2024

Action : E	Suivre et protéger les gîtes souterrains
-------------------	---

Contexte et enjeux	<p>Les espèces cavernicoles souffrent du dérangement humain et de la perte d'habitats. En Ile-de-France, l'essentiel des sites d'hibernation des chauves-souris connus sont des anciennes carrières ou des aqueducs. Le contexte francilien entraîne une pression importante sur ces sites, pourtant indispensables aux chauves-souris, que ce soit en termes de dérangement (fête, feux, ...) ou bien de fermeture (comblement des sites, ...).</p> <p>Des recommandations doivent être diffusées concernant les cavités souterraines afin de préserver ces gîtes indispensables pour l'hibernation des chauves-souris mais également en période de « swarming ».</p>
Objectifs de l'action	<p>Améliorer les connaissances sur la répartition des sites d'hibernation en Ile-de-France et leur utilisation aux différentes phases du cycle biologique. Hiérarchisation des enjeux et accompagnement à la mise en protection réglementaire et physique de ces sites.</p> <p>Sensibilisation et accompagnement des propriétaires et des gestionnaires de sites souterrains exploités à la préservation de ces espèces protégées.</p>
Axe de travail	<p>Améliorer les connaissances, protéger et informer</p>
Acquis PRA 2012-2016	<ul style="list-style-type: none">• Suivi annuel des sites d'hibernation et synthèse régionale annuelle des comptages ;• Augmentation du nombre de sites suivis annuellement ;• Mise en évidence de l'utilisation de l'activité de « swarming » au niveau de plusieurs sites souterrains dans le cadre d'études spécifiques.
Acquis première moitié du PRA 2018 - 2023	<p>Bilan 2017-2018 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Coordination des suivis entre les différentes structures et les bénévoles• Synthèse des comptage hivernaux réalisés durant les hivers 2017 et 2018• Études de sites souterrains afin d'évaluer les possibilités de fermeture du site au public.• Mise en protection physique de la carrière de Larchant (en cours)• Mise en protection de gîtes d'hibernation – Bois de la Duchesse – Bonnelles - 78• Etude du swarming pour protection d'un gîte d'hibernation - abbaye des Moulineaux – Poigny-la-Forêt - 78• Bilan suivi des gîtes d'hibernation (2016-2017 et 2017-2018) <p>Bilan 2021</p> <ul style="list-style-type: none">• Comptage annuel des sites d'hibernation (Cf Bilan des comptage hivernaux – à venir) par l'ensemble des structures et bénévoles (PNR, AZIMUT 230, ...)• Prospections et visite de nouveaux sites :<ul style="list-style-type: none">○ Prospection dans plusieurs cavités d'Ormesson (77) - ONF et PNR Gâtinais Français• Aménagement - mise en protection de plusieurs carrière :<ul style="list-style-type: none">○ Obtention de financement pour mise en protection de la carrière de Rezel (CPIE Boucles de la Marne)○ Contrat Natura 2000 renforcement d'une porte blindée fermant la cavité de Follainville-Dennemont et fermeture d'un fontis sur le domaine de Villarceaux – PNR du Vexin français)○ Accompagnement pour restauration de différentes caves sur St-Remy-lès-Chevreuse, Bonnelles, Villiers-le-Bâcle (PNR de la Haute Vallée de Chevreuse)• Suivi de sites souterrains en période de swarming (CD91, Biotope, AZIMUT 230, PNR de la Haute Vallée de la Chevreuse)<ul style="list-style-type: none">○ Carrière d'Etampes, ENS Caves de Sermaise, ...○ Bois de la Duchesse (Bonnelles) et l'abbaye des Moulineaux (Poigny-la-Forêt)



<p>Acquis première moitié du PRA 2018 - 2023</p>	<p>Bilan 2022</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en protection de la carrière de Rezel (77) par le CPIE des boucles de la Marne. (Financement DRIEAT / Azimut230)• Fermeture d'une glacière à Breuillet (91) par Azimut230.• Suivi des travaux de comblement des carrières de l'Ouest (93) par l'ANCA• Pose d'une nouvelle chaîne avec cadenas à la cavité dites des mamazelles à Vétheuil (PNR Vexin)• Aménagements pour les chiroptères dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc de Fontenay – Commune de Fontenay-le-Vicomte• Prospection hivernale de l'hiver 2021-2022 <p>Bilan 2023</p> <ul style="list-style-type: none">• Prospection hivernale de l'hiver 2022-2023
<p>Actions à envisager sur le territoire</p>	<p>Améliorer les connaissances que ce soit en termes de localisation des sites souterrains, de leurs utilisations par les chauves-souris et d'évolution des populations les fréquentant.</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser les suivis annuels des sites d'hibernation par les différentes structures ;• Mettre à jour la liste des sites souterrains connus au niveau régional par les différentes structures (naturalistes, spéléologues et Inspection Générale des Carrières) ;• Réaliser et diffuser une synthèse annuelle des suivis des sites d'hibernation souterrains ;• Evaluation de l'évolution des populations de chauves-souris fréquentant les sites souterrains ;• Favoriser la diffusion au niveau régional des recueils d'expérience et guides nationaux ;• Favoriser la mise en place de suivis et études spécifiques sur le comportement de swarming des chauves-souris (identification des sites de swarming...). <p>Protéger et pérenniser un réseau de gîtes souterrains indispensables aux chauves-souris au niveau régional. En Île-de-France, le dérangement et l'urbanisation importante constituent des causes importantes de fragilisation des milieux souterrains et de leurs rôles pour les chauves-souris :</p> <ul style="list-style-type: none">• Appliquer la méthodologie de hiérarchisation des sites de la SFEPM pour tenir à jour la liste des gîtes d'intérêt régional, national ou international et faire remonter l'information au niveau national (animateur du plan national d'action) ;• Mettre en place des protections physiques adéquates sur les gîtes souterrains d'intérêt régional, national ou international et réglementaires ;• Évaluation des niveaux de protection physique et/ou réglementaire des différents sites souterrains en fonction de leur importance pour les chauves-souris à l'échelle régionale.• Mettre en adéquation l'entrée des sites avec les périmètres Natura 2000 et intégrer les gîtes dans le réseau des ZNIEFFs ;• Prendre en compte la présence des sites souterrains et évaluer la présence des chiroptères dans les aménagements pouvant entraîner des fermetures ou comblement de sites souterrains ;• Sensibiliser les communes et les particuliers à l'enjeu Chiroptères dans les cavités sous leur responsabilité (lettres d'information, plaquettes, ...). <p>Favoriser les partenariats entre les différentes structures d'étude ou de gestion de ces milieux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un partenariat avec l'IGC, via une convention DRIEAT - IGC : formation des agents, prospections communes... ;• Proposer une convention-type d'accès aux cavités ;• Renforcer les partenariats avec les spéléologues, par la signature de conventions entre spéléologues (COSIF) et naturalistes (échanges d'information, formation, prospections communes, ...).
<p>Espèce prioritaire</p>	<p>Toutes les espèces</p>



Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2026

Espèces associées	Toutes les espèces
Indicateurs de suivi / réalisation	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de sites suivis (évolution et nouveaux sites) ;• Nombre de sites d'hibernation avec mesure de protection physique ou/et réglementaire• Synthèse annuelle des résultats des comptages en période d'hibernation ;• Les projets d'aménagements intégrant les enjeux de protection des Chiroptères.
Pilote de l'action / Pilote associée	AZIMUT230
Partenaires principaux / Partenaires potentiels	Associations naturalistes, Parcs naturels régionaux présents en Île-de-France, Associations de Spéléologie, structures publiques et privées gestionnaires de milieux souterrains, propriétaires privés.
Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères	Action A : Mettre en place un observatoire régional des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces Action C : Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Ile de France Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser
Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action	Invertébrés cavernicoles et mammifères terrestres
Perspective à long terme	Protection des sites souterrains pour les chauves-souris
Actions prévues 2024-2027	<ul style="list-style-type: none">• Liste des sites souterrains connus et suivis, en période d'hibernation (via le module gîte GéoNat'Idf) ;• Hiérarchisation des sites souterrains selon la méthodologie nationale de la SFEPM ;• Rédaction d'une convention type d'accès au gîtes souterrains ;• Rédaction et diffusion de la synthèse annuelle des résultats des comptages hivernaux et des actions de protection ;• Réalisation des comptages annuels par les différentes structures franciliennes ;• Identification de nouveaux sites de swarming à l'échelle régionale ;• Mise en place d'un partenariat avec l'IGC (convention DRIEAT – IGC, formation des agents...);• Mise en protection physique ou réglementaire de nouveaux sites d'hibernation ;• Acquisition foncières des sites prioritaires ;• Cartes d'alertes au niveau régional afin de s'assurer de la prise en compte des chauves-souris dans tout projet d'aménagement ou de comblement des milieux souterrains sur la région.

Financement mobilisable	Fond vert, appels à projets de la Région, DRIEAT, OFB, financement de fondation, Mécénat
--------------------------------	--



Bénévolat valorisé

Organisation des comptages, participation au suivi des populations (comptages, capture, études acoustiques)